

DEPARTEMENT

Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	7
de votants	8

OBJET

*2023-21
Location salle communale pour
activité indépendante*

Convocation établie le 29/08/2023

Transmise à la Préfecture le
12/09/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Arnaud MELINE ; Valérie LHUILLIER ; Olivier KUBLER ; Philippe PIERRAT ; Paulette CLEMENT

Étaient absents et excusés : David RICHARD ; Gilles JONCHERAY.

Pouvoir : David RICHARD à Paulette CLEMENT

Après présentation de la demande d'Audrey PERQUIN, kinésithérapeute au sujet de cours de Yoga, le conseil décide de lui louer la salle à cet effet. Les horaires seraient 2 fois 1h les mardis avant le cours de « Pilates ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe le tarif proposé à la location pour madame PERQUIN à 20€/heure
- Propose le contrat de location fourni par l'ADM 54 à adapter

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 12 septembre 2023
Le Maire, Dominique MATHEY

